

La réinsertion sociale, ça fonctionne! - Paroles d'intervenants

» Entretien avec Normand Nantais, conseiller clinique, Résidence Carpe Diem / Par David Henry, coordonnateur aux programmes et aux communications, ASRSQ

Cette entrevue inaugure une nouvelle rubrique du *Porte ouverte* : Paroles d'intervenants – La réinsertion sociale ça fonctionne ! Les médias (et donc l'opinion publique) ont tendance à focaliser sur les échecs du système pénal et sur les supposément trop nombreuses récidives des contrevenants. Les faits divers sordides font vendre de la copie même s'ils ne représentent pas toujours nécessairement la réalité ! À la lecture de certains journaux, on peut avoir l'impression que nous vivons dans un monde dangereux, rempli de prédateurs qui n'attendent qu'un moment de faiblesse pour nous attaquer ou s'en prendre à nos proches, à nos enfants. Ce sentiment d'insécurité s'accompagne de son inévitable corolaire : la réinsertion sociale est un mythe et les délinquants finissent tous par récidiver...



En parlant avec des intervenants du réseau communautaire, on s'aperçoit rapidement qu'il y a beaucoup plus de réussites que d'échecs. Le problème c'est qu'il n'est pas toujours évident de quantifier ces réussites. Dans cette nouvelle rubrique, nous irons donc rencontrer des personnes du réseau de l'ASRSQ pour qu'ils nous racontent leurs réussites et leurs bons coups. Aujourd'hui, la parole est à Normand Nantais qui œuvre auprès de la clientèle judiciairisée depuis plus de 20 ans et qui travaille à titre de conseiller clinique au CRC Carpe Diem depuis maintenant 6 ans.

La réinsertion sociale n'a pas d'âge

«Je crois qu'il s'agit du cas le plus spectaculaire de ma carrière, il est allé au-delà de toutes nos espérances». En 1996, un monsieur condamné dans les années 60 pour des délits d'homicides arrive au CRC. Il est alors âgé d'une soixantaine d'années et a passé la majorité de sa vie en détention. Il n'avait jamais connu les guichets automatiques et à sa

première utilisation ne comprenant pas comment la machine fonctionne, il brise sa carte. C'est donc un monsieur âgé qui doit apprendre tout de la vie en communauté.

«On s'en va à un autre kiosque pour acheter du tabac mais il est tellement habitué à se faire servir qu'il reste devant l'employé sans dire un mot. Je lui demande ce qu'il fait et il me répond qu'il attend qu'on lui demande ce qu'il veut !»

À son arrivée il est quasiment pensionné, n'a aucun métier devant lui. Il a tout de même réussi à conserver quelques liens familiaux notamment avec un de ses enfants. Ce monsieur entreprend donc son séjour avec des objectifs plutôt limités. Le CRC Carpe diem fonctionne beaucoup en équipe multidisciplinaire, cette pluralité d'approches est un atout majeur quand vient le temps d'élaborer des stratégies de réinsertion sociale. L'équipe en arrive à la conclusion que ce monsieur pourrait peut-être être intéressé à suivre une petite formation professionnelle. Ne serait-ce que pour l'occuper... Ainsi, il se rend à l'école des métiers de la construction et suit une formation en cordonnerie. Il commence son cours et développe une véritable passion pour le travail du cuir, et c'est là que tout commence! Normand Nantais se rappelle qu'il se cherchait «tout le temps de l'ouvrage, des manteaux ou des vêtements de cuir qu'il réparait pour le plaisir. Il aidait même son professeur à l'école !». Une fois son cours terminé, l'équipe se demande s'il faut pousser ou non dans cette direction, est-ce qu'un monsieur passé la soixantaine avec un tel passé carcéral pourrait se faire embaucher comme cordonnier ?

Il avait réussi à mettre un peu d'argent de côté lors de ses nombreuses années d'incarcération... et a finalement acheté un fonds de commerce comme cordonnier. On part d'un homme institutionnalisé, qui a fait une quarantaine d'années en détention et qui finit par acheter son propre fonds de commerce après environ deux ans de semi-liberté ! Ce cas est exceptionnel, mais illustre bien que «la réinsertion sociale n'a pas d'âge». Finalement, ce monsieur a déménagé son commerce à l'extérieur de Montréal pour se rapprocher de son fils et ils ont décidé de s'associer. Malgré sa vie tumultueuse, il a pu redonner quelque chose à son fils, ce dont il tirait une légitime fierté.

Comment expliquer cet incroyable succès ? Normand Nantais souligne «qu'il avait la volonté (ce qui n'est pas toujours le cas) de s'intégrer à la communauté, qu'il écoutait nos conseils et qu'il nous a fait confiance. On lui a dit qu'on était là pour l'aider et ce malgré son âge. Ça lui a plu et, il était très impliqué et participait aux activités de groupe du CRC».

«Avec notre travail, on protège la société avant tout. C'est tellement important de leur donner des habilités»

Il faut créer un climat de confiance

Un autre cas vient en tête de Normand Nantais, un client qui a aussi purgé une longue sentence. Il est arrivé au CRC sans aucun argent car il n'avait rien accumulé durant ses années d'incarcération. Quand il a quitté le CRC, après presque deux ans de séjour, il avait entre 8000 et 10 000\$ sur son compte. De quoi faire rêver la plupart des

intervenants ! Il possédait son logement meublé et il était très discipliné au niveau de ses finances personnelles.

«Je me souviens au début quand il est arrivé, on est allé magasiner ensemble. Il ne savait plus comment faire, il mettait les articles au fur et à mesure dans son sac sans penser que ça pourrait passer pour du vol. Il ne voulait pas voler, il le faisait devant moi sans malice, sans y penser... On s'en va à un autre kiosque pour acheter du tabac mais il est tellement habitué à se faire servir, qu'il reste devant l'employé sans dire un mot. Je lui demande ce qu'il fait et il me répond qu'il attend qu'on lui demande ce qu'il veut !».

Au début, il s'est trouvé un emploi manuel assez physique dans un entrepôt. Après deux jours, il n'était plus capable, c'était trop dur physiquement pour un gars d'une cinquantaine d'années. Il était un peu découragé, ne savait pas trop quoi faire. Après plusieurs semaines, sa sœur (avec qui il était toujours en contact) lui indique qu'une place s'est libérée dans la compagnie où elle travaille. Il était persuadé qu'il ne serait pas pris, à cause de son dossier car c'est une grosse compagnie... À force d'encouragement de la part de son intervenant, il finit par appliquer et a été engagé ! La compagnie connaissait son statut judiciaire et ils ont voulu l'aider. Le superviseur l'a littéralement pris sous son aile et il travaille encore là aujourd'hui depuis plus de 4 ans. Il a surpassé toutes les attentes de son superviseur.

«Ça faisait des années qu'il vivait avec la peur de sortir, de se réinsérer et pourtant il a été capable au-delà de toutes les attentes. C'est normal quand tu as passé 27 ans de ta vie en dedans d'avoir peur d'être ridicule à l'extérieur, mais il a réussi à s'adapter très vite. Quand on dit qu'un détenu, ça ne vaut pas grand-chose sur le marché du travail, je peux te donner plusieurs exemples qui montrent le contraire. Bien sûr, il a fallu l'aider et le motiver dans ses démarches. Comme il avait accumulé pas mal d'argent, je l'ai convaincu de rencontrer un conseiller financier car il n'avait pas ce réflexe, ni la confiance pour confier son argent à quelqu'un. Il a finalement placé son argent dans une banque et s'est trouvé un bel appartement. Il faut toujours d'abord créer la confiance».

Normand souligne que de toute façon les détenus vont sortir un jour, toute la question est de savoir comment on veut les faire sortir. «Imagine ces deux gars sortir avec leurs sacs bruns. Pas d'emploi, pas de logement, qu'est-ce qu'ils vont faire ? On ne le sait pas mais c'est possible qu'ils retombent dans leurs anciennes habitudes de vie. Avec notre travail, on protège la société avant tout. C'est tellement important de leur donner des habilités».

Aide-moi à t'aider

C'est le cas d'une personne qui a dû revenir à la maison de transition pour faire quelques ajustements suite à un bris de conditions. Cela peut arriver à l'occasion : ce n'est pas toujours la première tentative qui est la bonne. Ce monsieur est sorti après une trentaine d'années d'incarcération et il n'avait pas eu beaucoup de permissions. Quand il est arrivé au CRC, toute l'équipe savait qu'il s'agissait d'un «gros» cas.

«La première chose que je lui demande, c'est qu'est-ce que tu attends de moi ? Et

l'inverse, qu'est-ce que moi je peux attendre de toi avec toute ta réputation? Aide-moi à t'aider, c'est toi qui es partie prenante de ton intégration». Ce monsieur possédait des bonnes ressources à l'extérieur et il était assez chanceux d'avoir une famille qui le soutenait encore. Normand lui souligne que c'est «désormais le temps pour lui de se faire une réputation en communauté».

Il a fait un séjour d'environ un an où il est resté très discret. L'équipe s'attendait à un bouleversement dans le CRC suite à son arrivée mais ça n'a pas été le cas. Il se trouve un emploi stable et finalement quitte le CRC.

Dans la communauté, il brise ses conditions de libération et donc retourne au pénitencier pour une durée d'environ un mois. «Il a été capable de s'ouvrir comme jamais quand il est revenu au CRC car il a bien fallu qu'il pile sur son orgueil. Il était très émotif parce ce qu'il croyait sincèrement qu'il ne reviendrait jamais. Des fois, c'est nécessaire de revenir, cela fait partie du processus thérapeutique. Finalement, depuis le grand départ tout va bien pour lui, il s'est trouvé une nouvelle conjointe, un emploi et un appartement».

Le caïd

Il s'agit d'un homme accusé de gangstérisme et assez haut placé dans le crime organisé. Il était désaffilié au moment de son arrivée au CRC puisque c'est une exigence de la maison de transition. «C'est un monsieur qui arrive avec la mentalité carcérale, il était très rigide dans sa façon de faire et de se comporter. Il y avait une grosse démarcation entre nous et lui. Quand je l'ai vu, je n'aurais pas gagé ma chemise sur lui de par son attitude... mais j'aime ça me tromper à ce sujet».

En fait, c'est une personne d'une sensibilité exacerbée mais c'est impossible de le voir au premier abord. Comme beaucoup de caïds, il se définissait beaucoup sur ses artifices externes, sur son habillement et sur son attitude. Les gros muscles sont souvent juste une manière de grossir cette carapace. «On a appris à se connaître et je me suis rendu compte que ce gars avait en fait de très bonnes valeurs. Mais, il les avait mis en application de la mauvaise manière. Il s'est ouvert et m'a confié que dès l'âge de 8 ans il savait qu'il serait révolté. Il venait d'un milieu familial violent où il était battu à coup de poing. Il fait le récit de sa vie et à la fin il verse une larme». Cela n'excuse pas l'horreur et l'énormité de son geste mais cela permet de comprendre certaines dynamiques délictuelles et de les travailler.

Il a commencé un travail sur lui-même au CRC et a entamé un suivi psychologique après 6 ou 7 ans de pénitencier à jouer au caïd. Parfois, il y a une amorce qui se produit en maison de transition, ce qui est très difficile à faire en détention. «En dedans sa carapace lui permettait de survivre». Suite à une rechute de consommation et un bref retour en détention à la maison d'arrêt, le déclic final se produit.

«Il vient me voir et me dit: je vous jure que je ne retournerai plus en prison. J'ai cliqué sur certaines choses, j'ai envie de faire ma vie à l'extérieur et de renouer des liens avec ma famille». Il a effectivement repris contact avec sa famille et a débuté quelque chose

d'assez profond au niveau de sa spiritualité avec un membre de sa famille. Il est resté environ 2 ans au CRC, s'est trouvé un bon emploi et a fini par quitter la maison. Avec le regard fier, il venait de valider qu'il ne retournerait plus en dedans».

«Il est venu dire bonjour au CRC une couple de fois et on voyait un gars complètement transformé. Il nous donnait accès à sa sensibilité, il parlait de ses émotions. Il ne vient pas toujours nous voir quand ça va bien mais plutôt quand ça va mal : des difficultés au travail, les enfants qui sont turbulents, etc. Bref, la réalité de la vie quotidienne. Et nous, on est toujours là pour lui, le lien qui se crée avec certains gars ne se finit pas à la fin de la sentence».

Des exemples de réussites comme celles-ci, Normand Nantais peut en citer des dizaines et des dizaines. Il conserve une foi inébranlable au sujet de la réinsertion sociale qui demeure un des meilleurs moyens de protéger la communauté à long terme sachant que plus de 90% des personnes incarcérées vont sortir... Et c'est aussi à long terme que l'on peut réellement mesurer l'impact des interventions réalisées, que l'on peut voir grandir ce que l'on a semé.